



Source : «GEOATLAS.com » 2009 © Graphi-Ogre

FINLANDE

Données générales

Superficie : 338 145 km²

Capitale : Helsinki

Monnaie : Euro (€)

Langue : 2 langues officielles
- finnois (90,67% de la population)
- suédois (5,43% de la population)

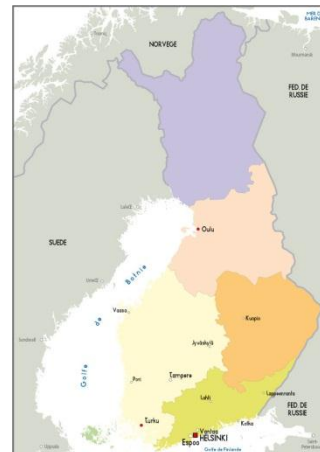
Population : 5 376 678

Démographie :

Croissance démographique : 0,43%
Age moyen : 41,2 ans
(Répartition : [0-14 ans] : 16%, [15-64 ans] : 66%, [65 et plus] : 18%)
Espérance de vie : 79,6 ans
Espérance de vie des hommes : 76,5 ans
Espérance de vie des femmes : 83,2 ans
Taux de fécondité : 1,86
Taux d'alphabétisation : 100%

Infrastructures

78 161 km de routes
5 919 km de voies ferrées



Source : «GEOATLAS.com » © 2009 © Graphi-Ogre

Données politiques

Type de régime

La Finlande est une République. La Constitution en vigueur dans le pays est celle de 1919, révisée pour la dernière fois le 1er mars 2000. Le régime politique est semi-présidentiel. Longtemps proche du régime français, la restriction des prérogatives présidentielles lors de la révision constitutionnelle de 2000, l'en a nettement éloigné.

Le Président de la République est élu pour six ans au suffrage universel direct selon un mode de scrutin majoritaire à deux tours. Pour la première fois, le 6 février 2000, les Finlandais ont élu une femme à la Présidence de la République. Il s'agit de Mme Tarja Halonen, social-démocrate, qui a été réélue en 2006 pour un second mandat.

Elus pour quatre ans au suffrage universel direct et proportionnel, 200 députés siègent au Parlement finlandais. Le Parlement est monocaméral. Le mode de scrutin est uninominal et se déroule dans 16 circonscriptions électorales.

Le Premier Ministre appartient traditionnellement au parti ayant obtenu le meilleur résultat relatif aux élections législatives. Du fait du mode de scrutin et du nombre de formations politiques existantes, le gouvernement est presque toujours un gouvernement de coalition, ce qui correspond bien à la culture de consensus très forte en Finlande.

Les dernières et prochaines élections

La composition de l'actuel gouvernement est le résultat d'un accord de coalition entre le Centre (Keskusta), les Conservateurs (Kokoomus), les Verts (Vihreät) et le parti Suédophone (Svenska Folkpartiet). Mari Kiviniemi, ancienne ministre de l'Administration Publique, est l'actuelle Premier Ministre. Entrée en fonction en juin 2010 à la faveur de la démission de Matti Vanhanen, et en tant que nouvelle dirigeante du Parti du Centre, elle assurera ses fonctions jusqu'aux élections législatives d'avril 2011. Les prochaines élections présidentielles auront quant à elles lieu en janvier 2012.

Les élections au Parlement Européen de 2009 ont par ailleurs montré une percée du parti populiste des Vrais Finlandais (Perussuomalaiset). En obtenant 9,8% des suffrages, ce parti s'est imposé sur l'échiquier politique et les sondages le créditent désormais de près du double en intentions de vote pour les prochaines élections.

Les principaux dirigeants

Titre et noms des principaux dirigeants

Présidente : Mme Tarja Halonen (second mandat depuis le 01/03/2006)

Premier ministre : Mme Mari Kiviniemi (depuis le 22/06/2010)

Président du Parlement : M. Sauli Niinistö

Ministre des Finances : M. Jyrki Katainen

Ministre des Affaires étrangères : M. Alexander Stubb

Ministre du Travail et de l'Économie : M. Mauri Pekkarinen

Données économiques en 2010

Principaux indicateurs économiques

Indicateurs	Finlande	France
PIB	180,3 Mds EUR	1855 Mds EUR
Déficit public en % du PIB	2,5%	-
Dettes publiques en % du PIB	48,4%	81,5% (3 ^e trim.)
PIB par habitant	33 618 EUR	24 418 EUR
Taux de croissance	3,1 %	1,5%
Taux d'inflation	1,2 %	1,8%
Taux de chômage	8,4 %	9,3%

Sources : Statistics Finland, Ministère des Finances, Commission Européenne, INSEE.

Situation économique

De 1995 à 2008, la croissance du PIB a approché les 5% par an, permettant à la Finlande de se hisser parmi les plus riches pays européens (en termes de PIB par habitant). Ce dynamisme a d'abord bénéficié à la région d'Helsinki, laquelle génère près d'un tiers de la valeur ajoutée du pays. Touchée tardivement par la crise financière, l'économie finlandaise a connu un fort ralentissement au dernier trimestre 2008. Malgré une faible exposition du système bancaire et malgré les mesures de soutien à l'économie que le gouvernement a mises en place dès le premier trimestre de 2009, la Finlande n'a pas pu éviter la récession, le recul du PIB atteignant 8,2 % en 2009. Cette même année, la baisse de la demande et des investissements au niveau mondial a eu pour conséquence directe une chute des exportations finlandaises, lesquelles sont depuis quelques années le principal moteur de la croissance. Le pays est sorti de la crise au second semestre 2010 et le taux de croissance du PIB sur l'année a atteint 3,1%. Le gouvernement table désormais également sur une hausse de l'ordre de 3% pour 2011 et 2012.

La production industrielle finlandaise a augmenté de 4% en 2010, alors que le secteur des services a continué de pâtir de la crise et le niveau d'avant-crise ne devrait y être atteint qu'en 2012.

La situation de l'emploi s'est stabilisée fin 2010, avec un taux de chômage à 8,4% qui n'aura finalement pas atteint les 10% annoncés en 2009 compte-tenu de la forte dégradation du PIB. En

2011, le taux de chômage pourrait même baisser à 7,8% de la population active, une baisse en partie accélérée par le vieillissement de la population.

En 2010, la hausse de la consommation (+2,6%) a été soutenue par une augmentation de masse salariale (2,2%), une augmentation modérée des prix à la consommation et un niveau de taxation sur le travail qui a permis de maintenir une croissance des revenus disponibles. En conséquence, la confiance des ménages a retrouvé son niveau d'avant-crise durant l'été 2010 et les investissements sont repartis à la hausse (+0,8%). En volume, l'économie finlandaise a par ailleurs retrouvé son niveau de 2006.

Situation financière

Le **déficit des finances publiques** pour l'année 2010 a été moins élevé que prévu s'établissant à **2,5%** (-5,1% pour l'Etat central, -0,3% pour les communes et + 2,9% pour les fonds de retraite). La Finlande, qui prévoyait un déficit supérieur à 3%, a donc respecté les directives du pacte de stabilité, contrairement à ce qu'elle avait annoncé à la Commission Européenne en début d'année.

La **dette publique** est par ailleurs passée de 74,9 milliards d'euros à **87,2 milliards d'euros** (48,4% du PIB).

En 2010, les caisses du trésor finlandaises ont perçu **2,4% de revenus supplémentaires** par rapport à 2009, grâce notamment à la hausse de 5,4% des taxes perçues par les collectivités locale et à celle des contributions sociales qui atteignent 22,5 milliards d'euros, dont 77% provenant des charges sociales liées à l'emploi. Ces surplus permettent en partie de faire face aux charges liées au vieillissement de la population.

En parallèle, le **taux de prélèvements obligatoires** a atteint en 2010 son plus bas niveau depuis 1987 à **42,2% du PIB**, grâce à la hausse en valeur nominale plus élevée du PIB.

Politiques fiscale et économique

Au-delà de la politique de court terme de soutien à l'activité, l'énergie et les retraites ont été l'objet de réflexions en 2009 et 2010.

Des réductions d'impôts en 2009

Face à la détérioration rapide de la situation économique en 2009, le gouvernement a mené une politique de relance budgétaire mesurée en se limitant à quelques réductions d'impôts, afin de maintenir le déficit budgétaire sous les 2,5 % du PIB, objectif également atteint en 2010 contre toute attente.

Les mesures fiscales ont été principalement destinées à soutenir la consommation des ménages tandis que cette dernière était la seule composante du PIB à se maintenir tant bien que mal. Le gouvernement a réduit la pression fiscale via différents canaux :

- 870 millions d'euros ont été consacrés à la réduction de l'impôt sur le revenu. Toutes les tranches de revenu étant concernées.
- La TVA sur les produits alimentaires a été abaissée, son taux passant de 17 % à 12 %, à compter du 1^{er} octobre 2009. Cette mesure représente une perte de revenu pour l'Etat d'environ 500 millions d'euros par an.

En 2010, le gouvernement a toutefois fait passer la TVA sur les produits de grande consommation de 22 à 23%. En outre, afin de lutter contre la fraude à la TVA, le gouvernement finlandais a décidé d'adopter au 1^{er} avril 2011 la TVA inversée (qui permet de rétribuer l'acheteur) dans le secteur de la construction, tout comme l'ont fait la Suède, la Belgique et les Pays-Bas.

Des mesures de soutien à l'activité économique

Au-delà de la diminution de la pression fiscale, le gouvernement a décidé de mesures de soutien en faveur des entreprises. Face aux difficultés rencontrées par les industries exportatrices, le montant des garanties à l'exportation offertes par la société *Finnvera* s'est maintenu autour de 10 milliards d'euros en 2010.

Les horaires d'ouverture des magasins ont aussi été largement libéralisés depuis le 1^{er} janvier 2010. Les magasins de moins de 400 m² peuvent désormais librement fixer leurs horaires d'ouverture et les grandes surfaces sont autorisées à ouvrir le dimanche dans les limites fixées par la loi. Les enseignes de distribution ont ainsi déclaré une hausse de leurs chiffres d'affaires en 2010.

La baisse de la TVA dans la restauration et les services a entraîné un fléchissement des prix permettant de compenser l'inflation de 2% au second semestre 2010, notamment dans l'alimentation. Ces mesures coûteuses n'ont cependant pas pénalisé outre mesure le déficit public, puisqu'il est resté à son niveau de 2009.

Politique énergétique et lutte contre le réchauffement climatique

Les Finlandais sont les premiers consommateurs d'énergie de l'Union européenne avec une consommation par habitant de 6,0 tep. Cette situation s'explique notamment par des industries très consommatrices en énergie, comme celles du bois-papier ou de la métallurgie, et par les contraintes climatiques et géographiques du pays. Au-delà du respect des objectifs de la directive européenne sur les énergies renouvelables (38% d'énergies renouvelables en 2020), il existe une volonté ambitieuse du gouvernement d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique (26% en 2009). Un plan d'action a été décidé au printemps 2010 pour atteindre en 2020 les 38 TWh de capacité supplémentaire (soit l'équivalent de la production de trois EPR), répartis notamment à 55% pour le bois, 16% pour les biocarburants et 15% pour l'éolien. Selon ce plan, les subventions annuelles devraient s'élever à 340 M€ en 2020. Une loi visant à instaurer un tarif de rachat pour l'électricité d'origine éolienne et biogaz a aussi été adoptée par le parlement en décembre 2010 et le tarif de rachat sera fixé à 83,5 €/MW. Enfin, le gouvernement étudie la possibilité d'étendre la taxe carbone à tous les combustibles dès 2012.

La Finlande confirme par ailleurs son engagement dans le nucléaire. Durant l'été 2010, le gouvernement et le parlement finlandais ont donné leur accord pour la construction de deux réacteurs nucléaires supplémentaires. Les projets seront portés après obtention d'une licence par TVO, avec le réacteur Olkiluoto 4, et par le nouvel entrant Fennovoima pour un réacteur à Simo en Laponie ou à Pyhäjoki dans la région du Nord Pohjanmaa.

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

L'engagement international

La Finlande est membre de l'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis 1955. Elle est également membre de l'OCDE et de l'OMC, mais ne fait pas partie de l'OTAN. Historiquement, sa non-appartenance s'expliquait par l'influence de l'URSS. Depuis 1991, son adhésion est souvent évoquée mais la population et les partis politiques restent divisés sur ce sujet. La Finlande participe cependant à certaines opérations extérieures de l'Organisation depuis 1995, comme au Kosovo et en Afghanistan.

L'engagement européen

La Finlande est membre de l'Espace Economique Européen (EEE) depuis sa création en 1994 et du Conseil de l'Europe depuis 1989. Elle participe aussi à l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) dont l'acte fondateur a été signé à Helsinki en 1975.

A la suite du référendum d'adhésion de 1994, la Finlande est devenue membre à part entière de l'Union Européenne le 1er janvier 1995, en même temps que la Suède et l'Autriche. Par la suite, satisfaisant aux critères de convergence, le pays a accepté d'abandonner le mark finlandais (FIM) pour l'Euro. La Suède et le Danemark étant restés hors de l'Union Economique et Monétaire (UEM), la Finlande est l'unique pays nordique membre de la zone euro.

L'engagement septentrional

La Dimension Septentrionale (DS) est une évolution récente de la coopération nordique. Lancée en 1997 à l'initiative du Premier ministre finlandais Paavo Lipponen et relayée par l'UE en 2000, elle consiste à renforcer les liens économiques, commerciaux et de coopération entre les pays d'Europe du nord. Proche du Conseil des Etats riverains de la Baltique dans ses ambitions, la DS s'en différencie toutefois par le rôle accordé à l'Union Européenne. Plusieurs de ses opérations sont d'ailleurs financées par le biais de programmes européens comme TACIS ou PHARE.

Convention franco-finlandaise

Depuis 1970, il existe une convention entre la France et la Finlande tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus et la fortune.

Commerce extérieur

Importations en 2010 : 51,5 Mds EUR

Exportations en 2010 : 52,4 Mds EUR

Balance commerciale : + 873 M€

Poids de la France dans les importations finlandaises : 3,9 % des importations en 2010

Etat des lieux du commerce extérieur

Principaux clients en 2010: Suède, Allemagne, Russie, Etats-Unis, Pays-Bas, Chine, Royaume-Uni (France 8^{ème})

Principaux fournisseurs en 2010: Russie, Allemagne, Suède, Chine, Pays-Bas (France 6^{ème})

Entre 2000 et 2008, les échanges ont crû de près de 50 %, le pays bénéficiant des bons résultats des entreprises des secteurs de la métallurgie, de la mécanique et de l'électronique. A l'échelle internationale, les entreprises industrielles finlandaises sont de taille réduite mais leur forte spécialisation et la technicité de leurs produits sont autant d'avantages concurrentiels.

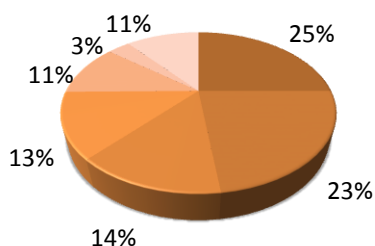
L'année 2010 a marqué le retour à la hausse du commerce extérieur, après la régression sans précédent de l'année 2009 (exportations en recul de 32 % et importations de 31 % suite à la réduction brutale des commandes dans l'industrie). En 2010, la demande a été soutenue en majorité grâce à la reprise des exportations et à la consommation des ménages qui est revenue à son niveau de début 2008. Le volume des exportations a ainsi crû de 5,1% en volume et celui des importations de 2,6%. Les résultats du commerce extérieur restent néanmoins dépendants de l'évolution de la situation économique chez les principaux partenaires commerciaux de la Finlande.

La position de la France dans ces échanges est restée stable entre 2009 et 2010, même si la part de la France dans les importations est passée de 4,5 à 3,9%. Ainsi, selon les douanes finlandaises, les importations finlandaises en provenance de France ont atteint 2 012 M€ (contre 1 945M€ en 2009) alors que les exportations s'élevaient à 1 775M€ (contre 1 653M€). Les importations en provenance de France représentent 12,1% de toutes les importations finlandaises issues de la zone euro, et 7,1% pour l'UE27.

Poids de la France dans le commerce extérieur de la Finlande

Les échanges entre la France et la Finlande ont connu, 2009 mise à part, une décennie de croissance modérée. La valeur totale des échanges s'établissait à 3,79 milliards d'euros en 2010. Depuis 2009, la balance commerciale entre les deux pays est à nouveau en faveur de la France, ce qui n'était plus arrivé depuis de nombreuses années. En termes sectoriels, les échanges franco-finlandais révèlent clairement la spécialisation de l'économie finlandaise dans quelques secteurs industriels spécifiques tels que le bois-papier, tandis que les ventes françaises à la Finlande sont très ventilées et centrées sur l'industrie manufacturière. Le secteur des matériels de transport, qui comprend l'aéronautique, a connu deux très bons crus en 2009 et 2010, tandis que ceux des industries métallurgiques, plastiques et agroalimentaires sont revenus à leur niveau d'avant crise.

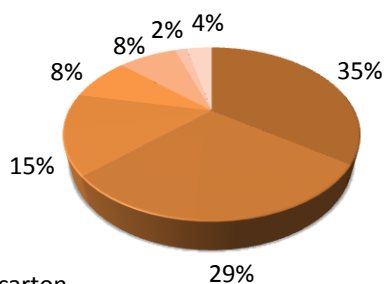
Ventilation des importations finlandaises en provenance de France



- Matériels de transport
- Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique
- Produits métallurgiques et produits en métal, plastique et caoutchouc
- Produits chimiques, parfums et cosmétiques
- Produits des industries agroalimentaires (IAA)
- Produits pharmaceutiques
- Produits manufacturés et produits divers

Source : Douanes Françaises

Importations depuis la Finlande Ventilation des exportations finlandaises vers la France



- Bois, papier et carton
- Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique
- Produits manufacturés
- Produits chimiques, parfums et cosmétiques, pharmaceutiques
- Produits pétroliers raffinés et coke
- Produits des industries agroalimentaires (IAA)
- Produits divers

Source : Douanes Françaises

Quelques secteurs porteurs de la présence française

	Secteur*	Part de marché de la France
1	Navigation aérienne ou spatiale (496 M€)	70%
2	Machines, chaudières, appareils mécaniques (248M€)	3,5%
3	Automobiles, tracteurs, cycles (113,6M€)	4,5%
4	Alcools et boissons (67,7M€)	15%
5	Ouvrages en fonte, fer et acier (67,7M€)	8%
6	Amidon et matières albuminoïdes (44,4M€)	29%
7	Cosmétiques (37,8M€)	16%
8	Dispositifs et appareils médicaux (26M€)	10%
9	Savons, agents de surface et prép. lubrifiantes (16,5M€)	8%

Source : GTA
* chiffres 2009

Les investissements

En 2010, la hausse des investissements privés a été de 3,5%. Pour l'année 2011 la croissance des investissements devrait se généraliser à tous les secteurs, notamment l'immobilier, et la hausse des investissements privés devrait atteindre 7%.

Les investissements directs étrangers

Avant l'adhésion à l'UE, les investissements directs étrangers (IDE) en Finlande demeuraient limités. En 1995, le stock d'IDE était de 6,2 milliards d'euros. 14 ans plus tard, en 2009, à l'occasion notamment de l'harmonisation de la législation avec celle de l'UE, d'un programme de privatisation et de l'adoption d'un nouveau code des investissements, le stock d'IDE atteignait 58,7 milliards d'euros (en légère baisse après le pic historique de 2007 à 62,3 milliards). La Suède représente plus 50 % des IDE, suivie par les Pays-Bas (15,3%), le Danemark (8,1%), et l'Allemagne (3,5%). L'année de crise en 2009 a aussi vu une forte émergence des IDE en provenance du Luxembourg (3,2%). La France compte quant à elle pour 2,5% des IDE en Finlande. Le niveau d'investissements étrangers, équivalent à 34,3 % du PIB en 2009, reste en deçà de la moyenne des pays de l'UE (41%).

	IDE français en Finlande	IDE finlandais en France
	En millions EUR	
2006	1 031	1 517
2007	1 215	928
2008	1 251	597
2009	1 480	413

Source : Banque de Finlande 2010

Le stock d'investissements français en Finlande en 2009 est évalué à 1 480 millions d'euros par la Banque de Finlande (132 millions d'euros en 2000).

-126 millions d'euros de flux d'IDE ont été comptabilisés en 2009 en provenance de la France, contre +60 millions en 2008. On constate également en 2009 de forts flux négatifs pour la Suède, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique.

Les investissements français passent généralement par des opérations de rachat. Ces opérations impliquent souvent d'autres pays nordiques. Cela a par exemple été le cas lorsque Saint-Gobain a pris en 2004 le contrôle de Dahl International, un distributeur suédois d'articles de plomberie, disposant d'une filiale en Finlande employant 300 personnes environ.

La Finlande offre de nombreuses possibilités d'investissement, notamment dans les secteurs des hautes technologies. De nombreuses PME innovantes sont à la recherche de partenaires, soit afin d'assurer leur solidité financière, soit en vue d'un développement à l'étranger.

Présence d'entreprises étrangères en Finlande			
	Nombre de Sociétés	C.A en M€	Nombre d'employés
Suède	771	14 560	75 792
Etats-Unis	457	8 965	27 247
Allemagne	304	7 691	17 144
Royaume-Uni	268	5 255	18 358
Danemark	165	2 870	10 217
France	145	3 451	14 200
Norvège	129	1 713	4 537
EU27	2 027	40 484	156 863

Source : Statistics Finland 2010

Le chiffre d'affaires des succursales d'entreprises étrangères implantées en Finlande s'est élevé à 67 milliards d'euros en 2009 (225 000 emplois). Comparés à 2008, le chiffre d'affaires a chuté de 24% et le nombre d'emplois de 7%. Au total, ce montant représentait toutefois près de 20% du

chiffre d'affaires de toutes les entreprises présentes en Finlande, alors que le pourcentage des emplois atteignaient 15,5%.

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Fuseau horaire

Il y a une heure de décalage par rapport à la France : la Finlande se situe dans le fuseau horaire GMT+2.

Langue

La Finlande compte deux langues officielles, le finnois et le suédois. La plupart des administrations fournissent aussi des informations en anglais. Si l'apprentissage du finnois est nécessaire à une réelle intégration dans la société finlandaise, l'anglais suffit largement dans la grande majorité des situations de la vie quotidienne.

La langue commerciale est l'anglais. Dans certaines grandes entreprises, l'anglais est aussi la langue de travail.

Jours fériés

Jour de l'An, Epiphanie, Vendredi Saint, Lundi de Pâques, Premier Mai (*Vappu*), Ascension, Veille de la Saint Jean, Saint Jean (*Juhannus*, toujours célébrée le premier samedi suivant le 21 juin), Toussaint (toujours célébrée le premier samedi suivant le premier novembre), Jour de l'indépendance (6 décembre), Veille de Noël, Noël, Lendemain de Noël.

Horaires d'ouverture des magasins et des bureaux

En règle générale, les administrations sont ouvertes de 9h à 16h15, les magasins et les boutiques de 9h à 17h ou 18h. Les grands magasins et les supermarchés ouvrent jusqu'à 21h en semaine et 18h le samedi. Comme précisé précédemment, depuis le 1^{er} janvier 2010, les magasins de moins de 400 m² peuvent désormais librement fixer leurs horaires d'ouverture et les grandes surfaces sont autorisées à ouvrir le dimanche dans les limites fixées par la loi.

Les pratiques commerciales du pays

Les délais de paiement

Par comparaison aux autres pays européens, les délais de paiement en Finlande sont courts. Le délai accordé au consommateur final est généralement de 21 jours. Les entreprises disposent de 14 jours.

Retards de paiement sur les délais prescrits et risques clients

Il est à noter qu'à l'échelle européenne, la Finlande est le pays où le risque client est le moins élevé comme le révèle l'édition 2008 de l'étude intitulée « Analyse des comportements de paiement en Europe », publiée par la société de gestion de créances Intrum Justitia. Les entreprises finlandaises honorent donc généralement leurs dettes dans les délais impartis.

Dans les relations commerciales en Finlande, il est donc fortement recommandé de veiller à respecter les délais. Deux rappels successifs sont envoyés dans les deux semaines suivant l'expiration du délai de paiement. L'envoi des rappels est à la charge du débiteur. De plus des intérêts sont prélevés dès le premier jour de retard. Enfin avec les entreprises comme avec les particuliers, des impayés exposent systématiquement le débiteur à des poursuites judiciaires.

Moyens de paiement

En Finlande, les paiements de la vie quotidienne sont majoritairement effectués par cartes bancaires et en monnaie fiduciaire, tandis que les factures sont le plus souvent payées en ligne (transferts de compte à compte). Il faut noter qu'en Finlande, les pièces d'un et deux centimes d'euros ne circulent pas. Pour un règlement en liquide, les prix sont donc arrondis à cinq centimes d'euros près.

Concernant les importations, il est conseillé d'utiliser les virements SWIFT, les chèques sont à proscrire.



Règles de communications lors des contacts professionnels et personnels

D'une manière générale, les Finlandais sont calmes et réservés. Privilégiant le fond à la forme, les Finlandais sont d'un naturel direct et franc, sans rhétorique, ni humour forcé.

Habituellement, les rendez-vous d'affaires se déroulent dans les locaux de l'entreprise concernée. Les déjeuners d'affaires, ou a fortiori les dîners, sont rares. Les Finlandais ont l'habitude de déjeuner rapidement et ne sont généralement pas enclins à rallonger leurs journées de travail. Du 21 juin au 21 juillet, la plupart des Finlandais sont en vacances et il vaut donc mieux ne pas prévoir de rencontre pendant cette période. Les journées de travail sont aussi raccourcies en été, beaucoup de Finlandais rentrant chez eux plus tôt dans l'après-midi.

La ponctualité est très appréciée. D'une manière générale, les Finlandais sont rigoureux et respectent à la lettre ce qui a été prévu. Ainsi, au-delà de la nécessité de se présenter à l'heure, si l'entretien est censé durer une heure, il ne se prolongera pas plus longtemps. Un ordre du jour est généralement fixé à l'avance et chacun est supposé s'y tenir. La plupart du temps, les Finlandais ont aussi préparé la réunion ou l'entretien et attendent la même chose de leur interlocuteur. Le recours aux présentations multimédia est très répandu.

Les entretiens, les réunions et les rendez-vous sont d'abord un lieu d'échange d'informations et non un lieu de débat ou de confrontation des points de vue. Ils comportent souvent une présentation suivie, si nécessaire, par des questions et une discussion. Pour les Finlandais, l'utilité d'une rencontre ne se mesurera pas forcément à l'intensité de la discussion mais plutôt à la qualité des informations transmises.

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

© 2011 – Ubifrance et les Missions Economiques.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Economiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Economiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Economiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.

Auteur : Mission Économique-Ubifrance en Finlande

Adresse :
Yrjönkatu 36
00100
Helsinki

Rédigée par : Nicolas Redon
Revue par : Yvane Bocchi-Wirman

Version originelle du : 28/04/2010
Version mise à jour le : 07/03/2011

